



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives
à l'Institut international d'études sociales**

**b) Autorisation d'accepter des contributions
et des dons**

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera, à sa 43^e session, le 9 novembre 2001, la question de l'acceptation des contributions et des dons à l'Institut, et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2000. On trouvera en annexe un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question¹.
2. La commission sera informée du résultat des délibérations du Conseil et sera alors invitée à faire une recommandation au Conseil d'administration au sujet de l'acceptation des contributions et des dons à l'Institut.

Genève, le 16 septembre 2001.

¹ Document INS.B.XLIII/3.

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Acceptation de contributions et de dons**Fonds de dotation**

1. Depuis la 42^e session du Conseil de l'Institut, le Fonds de dotation a reçu 309 dollars des Etats-Unis (situation au 31 décembre 2000).
2. Les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2000, préparés par les services de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, sont reproduits en annexe au présent document.

Legs Phelan

3. La situation financière du Legs Phelan au 31 décembre 2000, présentée par les services de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, figure en annexe.

Activités courantes de l'Institut

4. Le paragraphe 4 de l'article V du Règlement de l'Institut dispose que:

En dehors des dispositions prévues aux paragraphes 1, 2 et 3, des contributions, dons, legs ou subventions destinés directement à des activités spécifiées de l'Institut pourront être acceptés conformément aux dispositions du paragraphe 1 ci-dessus.

5. L'Institut a reçu une contribution conjointe de 5 000 dollars des Etats-Unis des confédérations d'employeurs du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède pour financer une bourse d'études qui permettra à un candidat employeur de participer à un cours de stagiaires de l'Institut.
6. *Le Conseil de l'Institut voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'accepter la contribution des confédérations d'employeurs du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède et de remercier ces confédérations d'avoir cofinancé l'activité en question.*

Genève, le 22 août 2001.

Point appelant une décision: paragraphe 6.

Annexe

Fonds de dotation de l'Institut international d'études sociales

Compte des recettes et des dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000 (en dollars E.-U.)

Fonds accumulé au 1 ^{er} janvier 2000		5 202 588
Mouvements de la valeur du fonds		
Produit des placements	96 210	
Pertes nettes sur la cession des placements	(52 211)	
Pertes de réévaluation	(35 330)	
Dons divers	309	
Charges administratives	<u>(255)</u>	
		8 723
Moins virement de recettes vers des activités pratiques de l'Institut		<u>(48 105)</u>
Solde du fonds au 31 décembre 2000		<u><u>5 163 206</u></u>

Actif, passif et solde du fonds au 31 décembre 2000 (en dollars E.-U.)

Actif		
Placements: portefeuille avec obligations, actions et dépôt en espèces (au prix d'achat) ¹		5 086 319
Revenus à percevoir		<u>76 887</u>
Total de l'actif		<u><u>5 163 206</u></u>
Passif et solde du fonds		
Fonds accumulé au 31 décembre 2000		<u>5 163 206</u>
Total du passif et solde du fonds		<u><u>5 163 206</u></u>

¹ Valeur boursière au 31 décembre 2000: 5 518 859 dollars E.-U.

**Situation du Legs Phelan pour la période du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2000 (en dollars E.-U.)**

Solde du fonds au 1 ^{er} janvier 2000	684 951
Ajustements au titre des exercices antérieurs	<u>67 736</u>
Solde ajusté à l'ouverture	<u>752 688</u>
Mouvements de la valeur du fonds	
Revenus des placements	12 461
Pertes nettes sur la cession des placements	(13 153)
Pertes de réévaluation	(4 411)
Contribution aux programmes de bourses d'études	(25 000)
Charges administratives	<u>(32)</u>
	<u>(30 135)</u>
Solde au 31 décembre 2000	<u>722 553</u>
Investissement du fonds	
Placements ²	<u><u>722 553</u></u>

² Valeur boursière au 31 décembre 2000: 772 324 dollars E.-U.